

**ASSEMBLÉE NATIONALE**3 avril 2021

---

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 2628

présenté par  
Mme Thill

-----

**ARTICLE 3**

A la deuxième phrase de l'alinéa 4, le mot :

"deux",

est remplacé par le mot :

"dix".

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement est un amendement de repli.

Une telle décision nécessite du temps.